



## Contexte

**Yvelines > expertise projets** est un service gratuit, mis en œuvre par **Yvelines Aménagement** visant à accompagner les communes dans l'émergence de nouveaux projets d'aménagement urbain sur leur territoire.

Il s'inscrit dans la politique départementale du logement, centrée sur une relance de l'offre résidentielle, et ciblée sur les pôles urbains du Département.

**Yvelines > expertise projets** complète la panoplie des outils et des opérateurs qui permettent de garantir un développement équilibré des Yvelines :

- > le contrat de développement de l'offre résidentielle (CDOR), mettant en œuvre les orientations du SDADEY\*, octroie une aide financière à la collectivité lui permettant de faire face aux nouveaux développements moyennant la négociation d'une programmation pluriannuelle et opérationnelle de logements diversifiés et de qualité.
- > l'EPFY – Etablissement Public Foncier des Yvelines, opérateur public départemental, intervient sur le foncier, matière première de l'aménagement, pour aider à construire des logements diversifiés (accession, location, privé et social), et soutenir le développement économique.
- > l'EPAMSA, pilote de l'Opération d'Intérêt National Seine Aval, dessine l'avenir de ce territoire avec les collectivités locales. C'est un aménageur qui privilégie le renouvellement urbain, œuvre en faveur de la qualité urbaine et architecturale des projets.
- > Yvelines Aménagement, SEM départementale, accompagne les collectivités engagées dans le développement urbain et conduit des projets d'envergure.

\*Schéma départemental d'aménagement pour un développement équilibré des Yvelines, approuvé à l'unanimité en 2006 par le Conseil général.

## Bénéficiaires

Toute commune du Département des Yvelines se situant en phase de définition d'une orientation d'aménagement ou d'un projet, avec un besoin d'appui ponctuel pour permettre de passer à la phase opérationnelle.

## Descriptif

**Yvelines > expertise projets** vise précisément à :

- > donner les clés pour passer d'un projet imaginé à une réalisation concrète,
- > apporter soutien, conseil, aide technique et juridique aux collectivités dans le montage de leurs projets,
- > travailler dans la concertation et l'échange avec les principaux acteurs du projet,
- > aider au développement de projets tirant parti du contexte local.

**Yvelines > expertise projets** propose un accompagnement sur mesure en phase de définition des projets. Il se traduit par une expertise gratuite de 2 à 6 journées d'études sur la réalisation des projets comprenant :

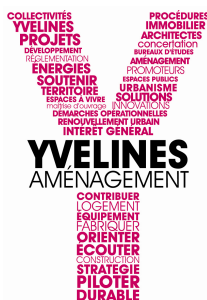
- l'analyse du contexte et l'identification des problèmes
- les montages possibles pour rendre le projet opérationnel
- la définition des étapes à franchir pour atteindre l'objectif défini

## Modalités

Une mission conçue pour garantir une intervention rapide auprès des communes

- > un entretien préalable avec le maire pour définir les contours des besoins, et valider l'éligibilité au service
- > une convention -cadre de la mission- signée entre la collectivité porteuse du projet, le Conseil général et Yvelines Aménagement

## Yvelines Aménagement, partenaire d'Yvelines > expertise projets



Yvelines Aménagement est le prestataire choisi par le Département pour mettre en œuvre le service **Yvelines > expertise projets**.

Yvelines Aménagement est une société d'économie mixte créée en 2009 et dédiée aux Yvelines.

Professionnel de la commande publique, Yvelines Aménagement est un aménageur qui propose des réponses adaptées aux ambitions de chaque collectivité. Il accompagne les collectivités et participe au développement équilibré du département.

Domaines d'intervention : études en amont des projets, assistance à maîtrise d'ouvrage, concessions d'aménagement.

## Contacts

### Conseil Général des Yvelines

Direction du Développement Territorial  
Service Habitat  
Tél. 01 39 07 79 14  
expertise-projets@yvelines.fr  
www.yvelines.fr

### Yvelines Aménagement

Tél. 01 71 42 70 60  
contact@78amenagement.fr  
www.yvelinesamenagement.fr